

Isolation à l'urée-formol—Loi

C'est un domaine nouveau pour moi. Il l'est pour la plupart d'entre nous et nous ne comprenons pas entièrement toutes les conséquences que cela peut avoir. Néanmoins, il faut que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'engage à ce que son ministère participe totalement aux recherches sur les dangers véritables de la MIUF. Il est important de reconnaître l'existence du problème.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Je donne maintenant la parole au député de Vancouver-Sud (M. Fraser).

Des voix: Obstruction!

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, en dépit de l'heure tardive, c'est sûrement un privilège que de pouvoir prendre la parole à l'occasion de l'étude de ce projet de loi. Je ne doute pas que mes collègues néo-démocrates soient convaincus que la mesure à l'étude est insuffisante. En fait, je crois que quelques-uns de nos collègues ministériels sont également de cet avis. Il y a quelques heures, nous nous étions tous entendus pour que chaque parti intervienne brièvement à la deuxième lecture afin que le projet de loi soit renvoyé au comité plénier. Nous en avons décidé ainsi afin de permettre aux députés de questionner le ministre.

● (2100)

Au cours des 40 dernières minutes, nous avons assisté à un simulacre d'intervention de la part du leader parlementaire du Nouveau parti démocratique. Cette mise en scène était destinée à faire durer le débat de façon à ce qu'il reste bien peu de temps au ministre pour répondre aux questions des députés.

Les députés qui me connaissent depuis des années savent que j'ai été toujours en assez bons termes avec de nombreux collègues néo-démocrates. Ce n'est pas moi qui cherche à dénigrer les autres à la Chambre. Quiconque assiste à nos travaux ce soir doit se demander ce qui se passe. Je me sens très gêné. Hélas, je doute beaucoup que le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique ait bien servi la cause des victimes de l'urée-formol dans son discours de 40 minutes.

M. Deans: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pour autant que je sache, à l'étape de la deuxième lecture tout député a droit à 40 minutes, a droit d'exprimer les inquiétudes...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député n'invoque pas le Règlement.

M. Fraser: Je n'ai pas dit que les députés ne pouvaient parler pendant 40 minutes. J'ai dit que si nous voulions faire avancer nos travaux, et quand on voit des députés prêts à collaborer pour permettre à leurs collègues de poser les questions qui doivent l'être, et que quelqu'un se mêle de vouloir les en empêcher, comment peut-on justifier...

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je déplore cette intervention et je ne vais pas en faire autant. Je me demande si le ministre—le député—accepterait que je lui pose une question dont l'objet est de clarifier la situation.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je constate que mes collègues du Nouveau parti démocratique n'aiment pas qu'on mette à jour leur petit jeu. Voilà pourquoi ils ne tiennent pas en place. Ils ont maintenant une question à poser au ministre. Pourtant ils ont eu des heures et des heures pour le faire et s'en sont soigneusement abstenus.

Le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique a posé toute une série de questions qui doivent être posées et auxquelles on doit répondre, et tous les députés le savent. Cependant, il les a posées à un moment et dans un endroit qui ne permettent pas au ministre d'y répondre. Voilà le jeu auquel il s'est livré.

On a dit plus tôt que d'autres députés de la Chambre ne se préoccupent pas sincèrement de ce problème, que les députés des autres partis ne portent pas un intérêt aussi vif que nos amis du Nouveau parti démocratique aux problèmes et aux limites que renferme le bill. Voici ce que j'ai à dire à ce sujet.

Personne ne voudrait accuser mes amis du Nouveau parti démocratique d'avoir le monopole—et ils ne prétendent pas l'avoir non plus—de la sagesse, de la perspicacité et de l'intelligence. Ils ne l'ont jamais fait. Cependant, ils se sont toujours attribués le monopole de la vertu et c'est ce qu'ils ont encore cherché à faire ce soir.

C'est regrettable, parce que j'ai reçu des centaines de lettres d'habitants de ma province à ce sujet. J'ai rencontré des gens qui sont victimes de la mousse d'urée-formaldéhyde. Le bill proposé par le ministre est insuffisant et certaines questions doivent être posées.

J'accepterais une garantie si elle m'est donnée, parce que j'accepte les promesses solennelles faites par les honorables représentants et les députés. J'interromprai mon discours si mes amis du Nouveau parti démocratique prennent la parole pour dire qu'ils se sont bien amusés, qu'ils ont essayé de faire valoir un argument et qu'ils veulent maintenant passer à l'étude en comité plénier. Si le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique m'interrompt pour me dire qu'il est prêt à le faire, c'est très bien. Cependant, pourquoi devrais-je me rasseoir et les laisser prendre la parole pour nous répéter inlassablement les mêmes choses, en sachant qu'ils vont faire tout leur possible pour empêcher les Canadiens d'obtenir une réponse aux questions que le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique a posées. Si les porte-parole néo-démocrates interviennent une fois que j'aurai terminé et continuent à tenir le même genre de propos, étant donné les dispositions de l'ordre de la Chambre qu'ils ont accepté hier, il est certain que le ministre ne pourra donner aucune réponse à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Fraser: C'est un petit jeu auquel on se livre. Mes amis du Nouveau parti démocratique me chahutent. C'est toujours ce qu'ils font lorsque je me fâche, parce que je n'ai pas l'habitude de m'en prendre à eux. J'essaie de m'entendre avec eux, car je suis un homme très patient et tolérant. Et voilà qu'ils disent: «Oh, vous appuyez les libéraux». N'est-ce pas intéressant? Permettez-moi de dire ceci.